

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 60 (1963)
Heft: 9

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

On sait que pour ces croisements il faut préparer une bonne colonie pour l'élevage des reines et une autre pour la production des mâles. La manière de procéder est indiquée dans les manuels d'apiculture. Je ne puis la traiter ici, cela me conduirait trop loin. Je tiens à dire en terminant que, si j'ai l'abeille indigène en haute estime, je suis loin de vouloir dire du mal des autres races reconnues comme bonnes. Par un choix judicieux des ruches-mères du pays et de l'étranger, on prévient non seulement l'étroite consanguinité, mais on améliore sa race d'abeilles. On prétend que, dans les croisements, les enfants prennent plus du père que de la mère. Cela n'est pas toujours vrai, très heureusement ; la providence a pourvu afin qu'il n'en soit pas ainsi.

Nous avons une colonie, logée dans une ruche en paille, qui depuis 40 ans s'est maintenue, par le renouvellement naturel des reines et par l'essaimage, à peu près dans les mêmes conditions de caractère. Elle est toujours active et rarement sans miel. Cherchons pour le succès de l'apiculture, à propager des colonies semblables et à les conserver..



CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour septembre 1963

Cet été 1963 restera l'un des plus maussades de notre carrière apicole. Loin de s'améliorer, les conditions météorologiques n'ont fait que s'aggraver et, avec notre altitude de 830 mètres, c'est au coin du feu que nous sommes contraint de jeter ces notes sur le papier.

Définitivement envolés, les espoirs de récolte tardive ! Est-ce un bien, est-ce un mal ? Du moins aurez-vous pu, mon cher débutant, lorsque paraîtront ces lignes, procéder à un nourrissement normal, commencé à temps, condition essentielle d'un bon hivernage. Le contraire serait le fait d'une négligence grave. En ce milieu d'août, les colonies semblent pour la plupart être restées assez fortes. Le couvain s'est mieux maintenu que si une miellée tardive était venue encombrer le corps de ruche. Sauf imprévu, et pourvu que nous ayons encore quelques jours plus cléments, il semble que nous nous acheminons vers un hivernage normal.

Nous espérons que vous avez pris soigneusement soin de vos rayons et que hausses et cadres de corps sont à l'abri de mauvaises

surprises. Malgré le froid dont nous sommes gratifiés ces jours, septembre peut nous valoir un réchauffement de température, et ce mois reste dangereux pour la fausse-teigne. Donc, vérifiez encore, et traitez si nécessaire.

Avez-vous resserré vos colonies, comme recommandé en août ? Vous pouvez encore le faire. Les rayons pleins pourront être précieux au printemps. Il reste donc à terminer le nourrissement, et à évaluer les provisions. On compte environ 15 kg. pour une colonie moyenne. On peut évaluer les rayons en les soupesant, mais avec un peu d'expérience, on arrive à estimer sans déranger le groupe. Si tous les cadres sont operculés dans la partie supérieure on peut considérer les réserves comme suffisantes. Ne pas trop se fier au poids de la ruche, à moins que l'on ait des ruches de même modèle, et placées exactement de la même façon sur les traverses. Si le nourrissement a débuté à temps et à faibles doses pour commencer, il doit y avoir normalement assez de couvain pour d'une part, assurer une colonie assez forte pour le « démarrage » du printemps, d'autre part, une fois éclos, ménager au groupe des hibernantes un espace sec, indispensable à leur santé.

Si tout est en ordre de ce côté, veillez à une bonne couverture de la ruche. Certains emploient une toile, recouverte d'un coussin. D'autres, (c'est le cas pour nous) laissent tout simplement le coussin-nourrisseur, dont le dessous est de lames de bois minces (4 mm) qui laissent passer l'humidité. Par contre, ne jamais employer du linoléum ou matières similaires qui interceptent l'air. Le bois croisé est de même à déconseiller.

Et maintenant, une chose importante : toutes les entrées doivent être abaissées à 6 ou 7 mm, pour éviter l'intrusion des rongeurs, tout spécialement des musaraignes qui passent par des orifices incroyablement bas. Par contre, les opérations terminées, le calme revenu au rucher, élargir autant que possible les trous de vol, pour donner une bonne aération. Vérifier la solidité des bases et traverses. Il est recommandé de soulever les ruches à l'arrière de 2 à 3 cm au moyen de cales. Ceci permettra un meilleur écoulement des eaux de condensation et évitera dans une certaine mesure ce qui a été particulièrement néfaste l'hiver dernier : la formation de glace aux trous de vol. Il peut sembler prématûré de parler neige et frimas, mais septembre est le dernier mois où l'on peut tarabuster les abeilles sans dommage, les dérangements ultérieurs provoquant une agitation et une consommation inutiles.

Si le rucher est un peu exposé aux vents, il faudra, pour les ruches ordinaires, fixer solidement le toit. Cette précaution est inutile pour les ruches dites « pastorales » dont les chapiteaux sont de dimensions réduites.

Voici donc pratiquement terminée l'année apicole 1963, décevante à bien des égards. Après l'hiver désastreux, nous pouvions espérer un été plus clément. Pourtant, ici et là, la récolte est moyenne, fait presque incroyable, vu les rares journées ou demi-journées favorables.

Il y a peu ou pas de miel sur le marché. Nous vous recommandons encore de pratiquer les prix officiels. En plus de la récolte plutôt faible, le prix actuel du sucre n'est pas fait pour grossir la bourse des apiculteurs !

Et maintenant, au travail pour préparer la saison prochaine, et que 1964 vienne récompenser largement vos peines !

Marchissy, le 17 août 1963.

Ed. Bassin.



ÉCHOS DE PARTOUT

L'apiculture en Israël

L'apiculture israélienne produisait déjà à peu près 1000 tonnes de miel en 1961 et 100 kg de gelée royale : 70 % du miel vient des Citrus, le reste est tiré du trèfle, de la luzerne, du coton, de l'eucalyptus... La moyenne de production par ruche pour l'ensemble du pays est de 18 à 20 kg. Durant certaines années, la production a atteint les 50 à 80 kg par ruche. Elle est généralement livrée à la Coopérative de vente des produits aux acheteurs éventuels, appelée « Tnouva ». Contrairement à ce qui se passe pour certains produits agricoles (lait, volaille), la production du miel et de la gelée royale n'est pas réglementée en Israël, cela laisse donc aux apiculteurs la possibilité de développer leur rucher et d'augmenter leurs récoltes. Le miel est vendu 4 livres israéliennes (Fr. 7.—) le kg dans les boutiques, 2,5 livres (Fr. 4,20) à la Coopérative et 3 livres (Fr. 5,30) directement au consommateur. La « Tnouva » donne 52 Agourot (Fr. 0,90) à l'apiculteur par gramme de gelée royale, tandis que le particulier l'acceptera pour 2 livres (Fr. 3,50). Le miel et la gelée royale sont encore utilisés dans les produits diététiques et pharmaceutiques : ainsi 100 gr de miel et 3 grammes de gelée royale sont vendus 12 livres dans le commerce soit Fr. 25.—.

Abbé Darchen — La Gazette apicole